



BASSINS

Préavis n° 18/19

Préavis municipal relatif au budget pour l'année 2020

Bassins, le 28 octobre 2019



BASSINS

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les Communes et du règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de la Bourse communale pour l'année 2019. Ce projet a été préalablement soumis dans le détail à la Commission des Finances qui est chargée de rapporter sur cet objet.

Pour la compréhension de chacun, nous vous présentons le détail complet du budget ainsi que la liste des crédits extrabudgétaires envisagés en annexe.

GENERALITES

Le budget 2020 se veut être proche de l'équilibre financier. C'est un des axes de notre plan de législature 2016-2021.

L'objectif est de présenter un budget 2020 respectueux des règles de comptabilité communale et dans la ligne de la feuille de route validée en 2016.

Voici les lignes générales de la constitution du budget. Chaque ligne est commentée dans l'annexe du présent préavis.

Politique salariale des employés

Il n'y a d'augmentation des salaires liée au coût de la vie.

L'engagement d'un ou une nouvelle boursière est pris en compte dans notre budget. Il est prévu une collaboration de 3 mois entre les 2 collaborateurs entre avril et juin.

Politique salariale de l'autorité exécutive

Il est de tradition de préparer l'avenir. Les élections communales sont prévues en mars 2021. Un des points importants reste la rémunération des élus. Nous allons vivre un changement dans la vie politique de Bassins. Il faut motiver les candidats potentiels en réadaptant les indemnités des miliciens. Un préavis extra-budgétaire motive cette demande. Il est à noter que ces tarifs n'ont pas changé depuis 1989 pour les 25 CHF de l'heure des vacations et depuis 1998 pour le fixe des municipaux et du syndic.

Le préavis 16/19 complète la réflexion.

Fixe annuel	syndic	12'000.00 CHF
	municipale / municipal	9'000.00 CHF
Vacation	tarif horaire	45.00 CHF
Débours	Téléphone sans justificatif par mois avec justificatif par mois	20.00 CHF sur présentation des frais
	Voiture au km	0.75 CHF
Indemnité de fin de mandat	par année prorata temporis	500.00 CHF
AVS		Prélèvement légal en vigueur



Référence de population

Plusieurs cotisations ou participations s'établissent en fonction du nombre d'habitants dans la commune au 31 décembre de l'année précédente. Nous avons estimé ce nombre à 1 400 au 31 décembre 2020.

Dans les explications des lignes budgétaires, si le montant 2020 est le même que celui de l'année 2019 ainsi que des lignes des comptes 2018, il ne sera fait aucune mention dans le préavis.

ANALYSE

1 ADMINISTRATION GENERALE

10 Autorités

10.300.0 Bureau du conseil communal

Le montant est diminué ainsi que tous les autres touchant le conseil communal. 2020 n'est pas une année électorale fédérale ou cantonale.

10.300.1 Commissions du conseil

Il a été repris la moyenne des comptes 2018 et budget 2019 comme référence. Nous rappelons que les commissions se réunissent lorsqu'un préavis est transmis. Si un conseiller veut utiliser son droit d'initiative, il doit passer par le Conseil Communal incorpore.

10.300.2 Syndic et municipaux salaires

Un préavis 16/19 explique et justifie les montants portés au budget 2020. Il est à noter que depuis 1994 ce montant est le même à quelques fluctuations près en fonction des démissions en cours d'année.

10.300.3 Vacances municipalité

Le tarif horaire est porté à 45 CHF/h.

12 Service de l'économat

12.314 Contrat maintenance ordinateur programme

Il est prévu d'améliorer la sécurité de notre réseau et équiper les postes des mises à jour des messageries.

13 Service du personnel, assurances

13.301 Salaires

La masse salariale tient compte d'une augmentation de salaire due à une collaboration de 3 mois entre les boursiers.

13.304 Caisse de retraite

Les dispositions salariales sont réajustées suite aux changements de 2019.



BASSINS

- 13.305 Assurance maladie et accidents
La valeur est plus précise que notre budget 2019.
- 13.309 Formation et recherche de personnel
Un montant de 1 000 CHF est inscrit pour les différents cours dont notre personnel communal doit suivre.
- 13.435 Répartition des salaires
Le montant est déterminé par le chiffre 2018 et sur le quota d'heures effectuées pour les différents dicastères.
- 14 Service des intérêts généraux**
- 14.317.2 Cadeaux divers
Il est noté que nous fêtons 2 nonagénaires en cette année 2020.
- 14.318.00 S.T.I. participation
Diminution liée à la baisse des objets en fonction de la LAT.
- 14.319 Cotisations et frais
Une augmentation de certains abonnements sont annoncés pour 2020.
- 14.351.1 Participation transports régionaux
Les chiffres sont communiqués par le Canton. Nous incluons les frais de bus communal.
- 14.431.3 Emoluments divers
L'entrée en force du règlement sur les émoluments permet d'augmenter les retours financiers sur la qualité de nos prestations administratives et l'effet de surprise de nos concitoyens est passé lorsqu'ils doivent s'acquitter des frais administratifs.
- 14.431.4 Emoluments naturalisation
Le nouveau système de naturalisation implique une participation aux frais de dossiers.
- 16 Tourisme**
- Aucun investissement n'est imaginé. Nous assurerons l'entretien courant des infrastructures
C'est une reprise sans changement des rubriques du budget 2019.



2 FINANCES

21 Impôts

21.329 Intérêts rémunérateurs

Ce chiffre est toujours aléatoire. Nous n'avons aucune vision avant la clôture des comptes de l'année. C'est le Canton qui nous l'indique en fonction des cas ouverts à l'ACI.

21.329.1 Défalcation et remise d'impôts

Ce poste peut susciter de nombreuses questions. Sachez que la Municipalité refuse toutes les demandes de défalcatons. C'est le Canton et seulement le Canton, qui prend la décision d'accorder la remise d'impôts. A aucun moment de la décision, la Municipalité possède les informations permettant d'analyser factuellement la situation du contribuable.

21.390 Attribution communale – SDIS

Le montant diminue. Nous devons prendre en considération les nouvelles dispositions du SDIS de Gland – Serine tout en sachant que le fonds SDIS est d'environ 32'000 CHF.

21.400 Impôts personnes physiques

La situation est assez stable aussi sur le marché de l'emploi que de la stabilité de la population. Nous prenons le montant des comptes 2018 comme référence. La Municipalité n'a aucune emprise sur la rentrée fiscale. Aucun programme ne permet de planifier les versements du Canton à la Commune. Nous devons suivre la situation en temps réel et ne pouvant que subir.

21.400.1 Impôt personnel

La taxe personnelle de 10 CHF est supprimée comme nous l'avons mentionné dans le préavis d'imposition.

21.402 Impôt foncier

Les nouvelles constructions seront comptabilisées en 2020. Nous en avons tenu compte dans l'élaboration du budget.

21.404 Droits de mutation

Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour et le marché immobilier.

21.406 Impôts sur les chiens & divers

Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour.

21.422 Intérêts moratoires

Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour.



BASSINS

21.441 Gains immobiliers
Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour.

22 Service financier

22.322.0 Intérêts liés au budget
Nous restons dans les montants des comptes 2018. Aucune démarche n'a été entreprise pour modifier les données.

22.322.2 Intérêts emprunt c/c
Nous restons dans les montants des comptes 2018 avec une légère diminution.

22.322.5 intérêts emprunt facture sociale
Nous restons dans les montants des comptes 2018. Aucune démarche n'a été entreprise pour modifier les données.

22.352 Compte de péréquation
Nous recommençons le débat sur la péréquation. Les montants demandés par le Canton sont calculés sur l'année 2018. Or cette année-là nous avons eu beaucoup de rentrées fiscales dites conjoncturelles dont la moitié part au Canton. La valeur du point d'impôt s'en trouve être augmentée par cette situation particulière. Mais comme en 2019, la valeur du point d'impôt a diminué, le retour de péréquation sera plus faible. Nous allons revenir à la situation 2017 connue pour le litige avec le canton.
Grâce à la généralisation de ces cas dans le Canton, nous demanderons comme l'autorise maintenant le service de l'ACI des acomptes adaptés pour éviter un bras de fer.

2020

Péréquation directe			
Population	-		246 202
Solidarité	-		110 597
Dépenses thématiques			
Transports		-	
Forêts	-	204 502	-
Plafonnements			
Effort		-	
Aide		-	
Taux		-	
Alimentation			1 121 636
Total de la péréquation directe			560 335

2019 pour mémoire



BASSINS

Péréquation directe			
Population	-		246 587
Solidarité	-		102 439
Dépenses thématiques			
Transports	-	41 994	
Forêts	-	187 793	229 786
Plafonnements			
Effort		-	
Aide		-	
Taux		-	
Alimentation			1 133 090
Total de la péréquation directe			554 278

Ce point est trop élevé pour 2020 valeur projetée 55'301.

22.48 Prélèvement sur fonds

Les comptes 2018 n'avaient pas utilisé les écarts de retour de péréquation, ayant créé une avalanche de critique de la gestion communale, nous allons prendre dans le fonds fictif lié à la péréquation pour absorber la différence.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrain

31.314.0 Entretien terrains et camping

La pratique démontre qu'il est difficile de faire l'entretien des terrains avec 5 000 CHF. Les comptes 2017 constituent la référence de la valeur mise au budget.

31.314.3 Entretien camping

Il est prévu de réaliser certains travaux comme par exemple :

Entretien table camping

Entretien des arbres & bosquet complet

32. Forêts

32.306 Indemnisation remboursement de frais salariaux

Suite à un travail de fond avec le Directeur de l'AGFORS, nous avons essayé de fournir un budget encore plus proche de la réalité. Nous avons expliqué le détail des lignes à la Commission des Finances avec des documents complémentaires. Il faut savoir que le garde-forestier exécute des tâches de chef de service sur la commune de Bassins. Nous allons compléter le cahier des charges de ces fonctions déléguées à notre garde. Nous rappelons que la suppression d'un poste d'employé communal a eu pour effet de réorganiser les tâches et le processus de commande des travaux de voirie et routes.



BASSINS

32.314.1 Réfection de chemins forestiers

En 2020, il est prévu de poursuivre la mise en application le plan directeur forestier 2018-2032. Toute l'approche financière consistait à créer des fonds de réserve forestiers pour adapter notre mode d'exploitation forestière aux exigences de l'avenir. Les engins ont changé et la façon de travailler a évolué. Les camions de bois ont d'autres exigences. Notre réseau routier forestier et nos dessertes forestières doivent être aménagés. Des subventions cantonales sont prévues pour autant que les communes propriétaires forestières disposent de l'argent en réserve pour obtenir ces subventions. On ne prête qu'aux riches. C'est notre cas grâce à la conservation du fonds forestier et de son règlement.

Sachez que ce fonds ne peut pas être utilisé pour une autre destination que la forêt et même de façon temporaire.

La somme de 500'000 CHF est portée au budget. Elle nécessitera une compensation financière de la part du Canton et de la libération du fonds forestier communal. Un préavis sera présenté au conseil lorsque nous aurons les chiffres définitifs de nos travaux.

32.315 Entretien cabane du Peney

Il est impératif d'entretenir ce chalet communal ouvert aux habitants. Il faut préciser que ce bâtiment ne peut pas être loué à un public élargi.

31.315.2 Entretien chaufferies

Hors gestion communale

32.435.2 Revenu DDP

Cette nouvelle ligne indique le montant perçu par la commune pour l'accord avec Romande Energie Service au sujet des chaufferies à bois.

32.451.2 Subventions cantonales

Comme indiqué précédemment ce montant sera affiné au moment de l'octroi définitif des subventions sur présentation des travaux. Les Commissions de gestion, des alpages et forêts et des Finances ont reçu des informations complémentaires au sujet de ces travaux planifiés jusqu'en 2032.

32.48 Prélèvement sur fonds de réserve

Ce prélèvement sera effectif après la présentation et l'acceptation du préavis 17/19. Le Canton a déjà validé le concept. La somme précise sera intégrée dans le préavis idoine. Nous répétons que ce fonds forestier est un fonds affecté UNIQUEMENT à la forêt. Son utilisation même temporaire est interdite. Le Contrôle Cantonal des Finances CCF a précisé, en date du 18 septembre 2018, les règles en matière d'utilisation de ces fonds.



321 Pâturages et chalets

321.301 Entretien des clôtures et fournitures

321.314 Entretien des chalets et pâturages

321.314.1 Réfection murets

En collaboration avec l'AGFORS, nous avons établi les budgets nécessaires à la réfection des clôtures. Un détail a été présenté aux commissions. Le Conseil Communal a voté un préavis en septembre 2018 pour expliquer les intentions de la Municipalité et le rythme d'entretien de notre patrimoine alpestre. La partie communale du financement est portée au budget pour les alpages communaux hors parc naturel. Un préavis sera présenté au conseil communal si nous arrivons à boucler les projets de Mondion et de la Bassine avec le parc naturel jurassien.

N° compte	Détail des activités/ prestations/ financements
321.301	Entretien des clôtures et fournitures
	1 Clôtures remises à neuf (pesselte parking, pesselte combe, crot bord de route. Planel 1ère partie
	2 Fournitures matériel de clôtures pour entretien courant
321.301.1	Prestations salariales
	1 pas de prestations des collaborateurs
321.314.1	Entretien des chalets et alpages
	1 Entretien courant / travaux de ferblanterie
	2 Entretien courant / travaux charpente
	5 Réfection lazaret la chaumette (report 2019)
	6 Remise en ordre du tuyau sanitaire le planey
32.314.1	Réfection Muret
	1 Planey - Perroude du Vaud (solde)
	2 Pralets - Bassine
	3 Subvention à déduire (estimation)
321.314.2	Entretien sources et eaux
	1 AGFORS installation et démontage panneaux solaires
	2 Dépannage installation
	3 Révision des pompes solaires
	4 Remise en ordre au pompage Crot - Fontaine des rochers
	5 Petites fournitures et divers

321.314.2 Entretien sources et eaux

La situation de sécheresse rencontrée cette année se répète selon un cycle plus rapide. Notre réseau d'eau alpestre doit être amélioré et nous devons augmenter notre mise en valeur des sources. Des nouveaux bassins doivent être placés pour améliorer la distribution de l'eau. Le Syndicat est notre interlocuteur unique.

321.451.2 Aide contribution d'alpage

Cette rubrique indique le montant de prestation spécifique complémentaire en fonction des travaux dans les alpages.

321.465.1 Participation du syndicat de Bassins

La contribution aux investissements définis selon les principes énoncés dans le préavis de 2018 permet d'avoir une part financière plus importante que notre ancien système. Le retour prévu est de 10% en moyenne sur les différentes mesures d'investissements.

Nous précisons que le budget tient compte de toutes les attentes des utilisateurs des alpages.



35 Bâtiments communaux

- 35.312.2 Chauffage bâtiments communaux
Adaptation du montant en fonction des consommations d'énergie relevées.
- 35.314 Entretien et rénovation des bâtiments
Il a été imaginé d'entretenir les façades de l'école Jean de la Fontaine 1 et des stores.
- 35.322.4 Intérêts salle de gymnastique VD1
Erreur de budget 2019.
- 35.423.1 Location appartement Couronne
Ceci est un ajustement des différentes rubriques. Cela concerne le loyer de l'appartement du 2^{ème} étage.
- 35.423.3 Location 2ème appartement Couronne
Introduction de la location dans les budgets 2020.

4 TRAVAUX

43 Routes

- 43.306 Indemnités employé communal
Comme nous externalisons une partie des tâches, nous avons estimé les frais à cette valeur.
- 43.313 Entretien et fournitures pour les routes
La motion Velan avait permis de dresser un inventaire des routes communales. Il est important de faire un effort sur nos routes. Une réflexion avec les dessertes forestières sera faite sur la parcelle de la route des Montagnes. Des travaux de remise en état sont nécessaires sur certains chemins vicinaux.
- 43.435 Recettes déneigement
Il est imaginé augmenter les recettes de déneigement. Ceci sera proposé sous forme de nouveaux contrats avec nouveaux tarifs.
- 43.331.4 Amortissement ilôt trottoir Cézille
Fin de l'amortissement comptable de la rubrique
- 43.331.5 Amortissement Chemin de la Bataille
Fin de l'amortissement comptable de la rubrique
- 43.331.6 Amortissement Chaney-Dessous
Fin de l'amortissement comptable de la rubrique



44 Parcs, promenades, cimetières

44.313.1 Entretien place sport et jeux

Le remplacement de la place de jeux du centre du village est prévu. Le BPA émet des remarques dont il faudra bien considérer à la longue.

45 Ordures ménagères et décharge

Pour toutes les autres rubriques, nous avons constitué le budget sur un mixte « budget 2019 et comptes 2019 provisoires et 2018 ». Il est important de reprendre le détail de fonctionnement du dicastère et de rester dans les dispositions légales.

Notre volonté consiste à ne pas changer le montant des taxes dans un premier temps.

45.301 Prestations salariales

Après analyse de la situation, il est nécessaire de corriger le montant de la prestation salariale pour la déchetterie et les tournées déchets. Sur la base de l'estimation hebdomadaire, nous avons reporté un montant de 40'000 CHF sur cette rubrique.

45.314.1 Honoraires de surveillance

Le montant correspond au mandat de la société des déchets gérant la surveillance du samedi. Une analyse a été effectuée en 2019 et nous avons augmenté le montant.

45.318.02 Encombrants

Remarques initiales

45.318.09 Déchets carnés

Basé sur les comptes 2019 provisoires

45.318.11 Déchets verts

La mesure prise en matière de compost porte ses fruits. C'est une diminution de 88% des coûts de gestion des déchets verts par rapport aux comptes 2015.

45.318.12 Déchets inertes

Basé sur les comptes 2017

45.318.13 Déchets organiques

Basé sur les comptes 2019 provisoires et inexplicés en 2018

45.435 Récupération verre

Les montants sont liés au marché de la bourse des déchets. Difficilement prévisible.

45.318.20 Carton

Basé sur les augmentations des tarifs annoncés pour 2020



46 Réseaux d'égouts, d'épuration

46.314 Entretien des égouts

Notre réseau est correctement entretenu. Il n'y a pas de travaux conséquents à effectuer ou détectés par l'entreprise en charge du nettoyage des collecteurs.

46.434.1 Taxes annuelles d'épuration EU

Notre règlement sur les eaux usées, annoncé depuis des années n'est toujours pas validé.

Le préavis 13/19 indique toutes les règles en matière de prélèvements des taxes en adéquation avec les lois supérieures. Les 2 préavis présentés par la Municipalité ont été quittancés par M. Prix.

La feuille de route préfectorale constitue une obligation morale de résoudre notre problème d'équilibre des comptes fermés soit les eaux usées et les eaux claires sans toucher aux impôts communaux.

46.434.2 Taxes annuelles entretien EC

Notre règlement sur les eaux claires, annoncé depuis des années n'est toujours pas validé.

Le préavis 13/19 indique toutes les règles en matière de prélèvements des taxes en adéquation avec les lois supérieures. Les 2 préavis présentés par la Municipalité ont été quittancés par M. Prix.

46.434.3 Taxes annuelles entretien EU

Notre règlement sur les eaux usées, annoncé depuis des années n'est toujours pas validé.

Le préavis 13/19 indique toutes les règles en matière de prélèvements des taxes en adéquation avec les lois supérieures. Les 2 préavis présentés par la Municipalité ont été quittancés par M. Prix.

Les montants sont indiqués dans une directive municipale.

INDICATIF	Bâtiments	Unité logement	Surface	Tarif	Produits
Taxe de raccordement unique EU			420	30	12 600.00
Taxe de raccordement unique EC			415	30	12 450.00
Frais entretien collecteur EU	481	638	55950	1.07	59 966.52
Frais entretien collecteur EC	705		78350	1.15	89 949.78
Frais épuration	APEC			1.61	108 833.70
Total 46					258 750.00



BASSINS

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

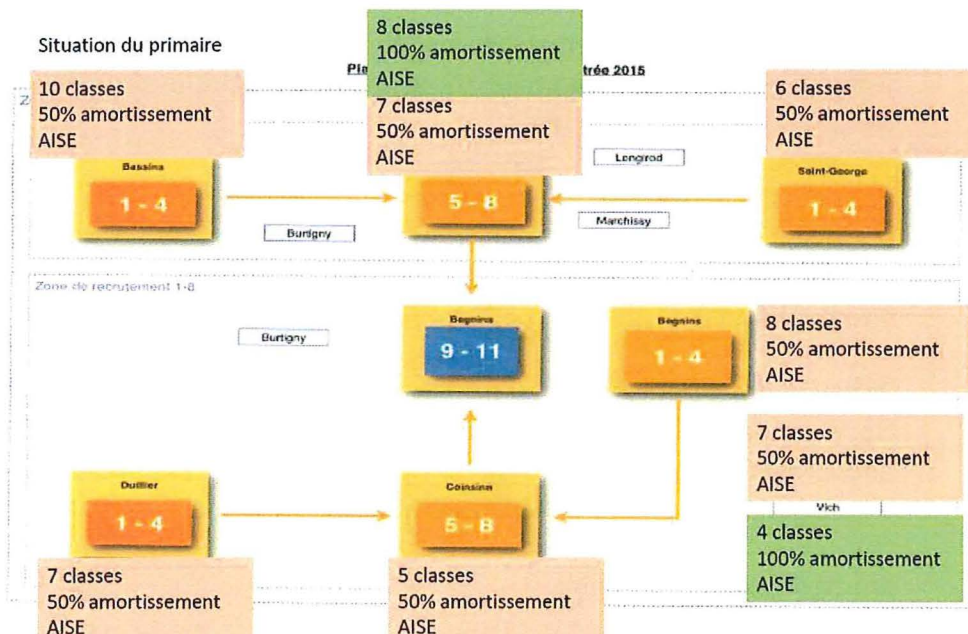
51 Enseignement primaire

51.301 Prestations salariales

Nous avons adapté les montants en fonction des relevés hebdomadaires du personnel communal en lien avec les écoles. Cela correspond aux chiffres des comptes 2017.

51.352.0 Part.charges comm. group.scol.

Nous voyons les effets des augmentations de charges sur la participation de la commune de Bassins suite au report des frais des nouvelles constructions scolaires des villages de Le Vaud et Vich. Pour mémoire, nous rappelons que ces 2 constructions sont financées par l'ensemble des 10 communes en prenant l'entier des amortissements et des intérêts de l'emprunt. Nous incitons le Conseil Communal de bien comprendre que pour les autres constructions, les communes doivent prendre à leur seule charge, la moitié des amortissements. Cette règle commence à être inéquitable car des enfants d'autres communes viennent dans des constructions financées pour moitié par la commune ayant été choisie selon les règles des statuts actuels. Pour mémoire, voici la situation des constructions scolaires de l'AISE :





BASSINS

Chiffres 2020 sur la base de convention 2015

2020	Nb classes convention	Clases occupées	Classes inoccupées ou spécialisées	Périodes salle de gym	Périodes piscine
Statuts					
Bassins	10.0	9.5	0.5	18.5	8.0
Begnins	8.0	8.0	0.0	35.5	0.0
Burtigny	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Coinsins	5.0	5.0	0.0	25.0	0.0
Duillier	7.0	5.5	1.5	12.5	0.0
Le Vaud	7.0	7.0	0.0	29.0	0.0
AISE LV	8.0				
Longirod	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Marchissy	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Saint George	5.0	4.5	0.5	9.5	0.0
Vich	7.0	6.5	0.5	0.0	0.0
AISE VI	4.0				

51.352.5 Retour part scolaire Piscine de Bassins SA

Le problème de l'utilisation de la piscine par le scolaire est entier. Dans l'analyse présentée par la Piscine de Bassins SA le manque à gagner de l'utilisation du bassin est de 60'000 CHF. Il faut savoir que plus de 2 classes utilisent le bassin par période de natation contrairement aux usages en matière de salle de gymnastique. Un préavis sera présenté en 2020 premier trimestre pour régler le problème de la Piscine de Bassins SA et de la commune.

51.452.1 Rétrocession établissement de Bassins

Les loyers diminuent par rapport à l'estimation de 2018. Nous avons repris les chiffres de l'AISE. Une modification des taux d'intérêts ont été validés par l'association intercommunale.

51.48 Prélèvement sur fonds de réserve "prix Esplanade"

Nous rappelons que ce fonds est bloqué sur un compte bancaire et destiné à encourager l'élève qui a fait le plus grand effort pour trouver une place d'apprentissage après une scolarité difficile.

52 Enseignement secondaire

52.352.2 Part. charges comm. Établis. Begnins

Les loyers augmentent toujours malgré la réduction d'élèves en 9P – 11P par rapport aux effets attendus d'HARMOS où pour mémoire le secondaire n'a plus que 3 ans pour le cycle contre 5 avant. Nous avons repris les chiffres de l'AISE.

58 Temples et cultes

Aucun commentaire particulier



6 POLICE

60 Administration

60.352.1 Réforme policière cantonale

Il faut reprendre les chiffres transmis par le Canton en sachant que c'est 3.2 points d'impôts communaux qui retournent au Canton. A quand la bascule de cette rubrique au Canton contre les points d'impôts.

2020

Réforme policière		
Charges pour commune sans police	102 283	
Répartition du solde	73 294	175 578
Total de la réforme policière		175 578

2019 pour mémoire

Réforme policière		
Charges pour commune sans police	105 381	
Répartition du solde	69 973	175 353
Total de la réforme policière		175 353

60.427 Location place de parc
En adéquation avec les comptes 2019 provisoires.

65 Défenses contre l'incendie

65.315 Participation SDIS
Nous pouvons établir que la fusion commandée par l'ECA se traduit par une augmentation des coûts communaux de 36% depuis 2015. C'est assez surprenant !

65.380 Attribution fonds SDIS
La caserne de Bassins est à usage communal ou autres solutions. Nous reprendrons ce sujet durant cette année 2020 pour définir une stratégie et par la même occasion utilisé le fonds affecté au SDIS pour sa rénovation et son entretien.

66 Protection civile

66.352.01 Part.assoc.but multiples Nyon
Augmentation du poste budgétaire



7 SECURITE SOCIALE

71 Service social

71.351 Contribution aide sociale

Nous prenons les chiffres transmis par le Canton. Soit **1'048'759.00 CHF** :

Péréquation, Acomptes 2020

Bassins

Population : 1347
Taux : 74

N° OFS : 5703
Point impôt communal : 55301

Péréquation indirecte (facture sociale)

Prélèvements conjoncturels

Recettes conjoncturelles (DM + GI + Succ.)	189 112	
Frontaliers	7 818	196 930

Ecrêtage

Nombre de points	-	-
------------------	---	---

Répartition solde après prélèvements

Nombre de points à répartir 15.4		
Montant à charge de la commune		851 829

Total de la facture sociale		1 048 759
------------------------------------	--	------------------

2019 en comparaison

Péréquation, Acomptes 2019

Bassins

Population : 1356
Taux : 74

N° OFS : 5703
Point impôt communal : 56620
Point impôt écrêté : 56620

Péréquation indirecte (facture sociale)

Prélèvements conjoncturels

Recettes conjoncturelles (DM + GI + Succ.)	203 913	
Frontaliers	9 256	213 169

Ecrêtage

Nombre de points	-	-
------------------	---	---

Répartition solde après prélèvements

Nombre de points à répartir 15.78		
Montant à charge de la commune		893 243

Total de la facture sociale		1 106 412
------------------------------------	--	------------------

71.351.3 Régionalisation action sociale

Force est de constater que les besoins de la région deviennent de plus en plus gourmands. Nous déposerons des motions allant dans le sens d'une répartition à la valeur du point d'impôts de ces charges. Il faut savoir que dès 2020, les soins à domicile nommés AVASAD seront facturés selon ce régime de répartition.

71.365 Part.OMSV contr. org.aides mén

Suppression de la rubrique suite à la bascule d'impôts. Voir préavis 14/19 pour les explications complémentaires.



72 Prévoyance sociale cantonale

72.318.3 Résultat du compte UAPE et repas
Les cadres légaux changent et ne vont pas dans le sens d'une diminution des charges pour les communes contrairement à ce qui est annoncé. Une sérieuse analyse doit être faite pour 2021.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

- 81.301.1 Prestations salariales
Nous avons augmenté les charges salariales en fonction du contrôle des tâches. Nous avons inclus les frais d'un bureau d'ingénieurs pour mettre en conformité notre auto-contrôle de l'eau et du réseau communal.
- 81.314.0 Entretien du réseau et hydrantes
Les travaux d'entretien sont prévus en fonction des indications reçues par l'entreprise concessionnaire et le bureau d'ingénieur en charge de l'auto-contrôle.
- 81.315 Entretien station pompage
Idem que pour la rubrique précédente. Nous avons fait des adaptations des accès de télécommunications. Il est prévu des entretiens sur la sécurité des accès en fonction des nouvelles recommandations des ouvrages.
- 81.318 Analyses d'eau
Un soin doit être apporté à cet auto-contrôle.
- 81.318.2 Zones de protection
Nous n'avons pas mis de montant à cette rubrique pour 2019. Nous attendons les nouvelles directives en matière de protection des eaux et mesures complémentaires des zones situées en aire forestière pour reprendre le sujet en 2020.
- 81.321 Intérêts emprunt La Bataille
La diminution des intérêts est liée au fait que nous avons repris les amortissements.
- 81.321.2 Intérêts route des Montagnes
Le libellé laisse croire à une erreur. Ce n'est pas le cas mais c'est une répartition de l'emprunt des collecteurs et des tuyaux d'eau sous pression qui sont affectés au service des eaux. Comme pour la ligne 81.321, les amortissements ont repris en 2018 déjà et cela se traduit par une baisse des intérêts sur ce compte.
- 81.321.3 intérêts transformation réservoir Plattets
Comme pour la ligne précédente, les amortissements ont repris en 2018.
- 81.435 Vente d'eau Bassins



BASSINS

Un contrôle a été fait pour déterminer la consommation d'eau facturable. Sur la base de ces chiffres, nous avons déterminé que le montant des ventes devait se situer à 246'000 CHF. Le tarif pris en compte pour 2019 sera de 2.00 CHF/m³ pour les abonnés non industriels. Le tarif industriel ne changera pas au vu de la proportionnalité des consommations constatées.

82 Service électrique

82.314 Entretien éclairage public

Nous traiterons par crédit extrabudgétaire tout changement de système d'éclairagisme en 2020. Nous prendrons le temps de réanalyser ce dossier. Nous reprendrons aussi le dossier de la Cézille concernant le candélabre fauché suite à un accident, il y a maintenant 5 ans.

RECAPITULATION DES CHARGES ET REVENUS

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	861 614.00	348 580.00	796 940.00	326 080.00	848 201.66	412 579.59
2	FINANCES	781 335.00	4 825 000.00	766 448.00	4 765 000.00	876 800.12	4 779 508.42
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1 476 655.00	824 790.00	1 306 305.00	631 385.00	1 112 458.66	470 666.51
4	TRAVAUX	787 790.00	440 915.00	748 206.00	425 500.00	703 717.43	444 564.70
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1 227 823.00	234 339.00	1 202 640.00	283 863.00	1 107 461.90	235 286.50
6	POLICE	265 928.00	55 850.00	276 855.00	64 000.00	271 919.60	64 973.00
7	SECURITE SOCIALE	1 288 559.00	0.00	1 426 432.00	0.00	1 447 226.12	0.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	314 500.00	280 400.00	309 540.00	274 900.00	355 143.88	329 920.95
Total		7 004 204.00	7 009 874.00	6 833 366.00	6 770 728.00	6 722 929.37	6 737 499.67
Excédent		-5 670.00		62 638.00		-14 570.30	

Amortissements 2020

Le tableau suivant indique la liste des amortissements prévus pour l'année 2020.

Rubrique	Titre	Budget 2020	Budget 2019	Budget 2018
		charges	charges	charges
32.331.6	Amortissement chaufferie	44 400.00	44 400.00	44 400.00
35.331	Amortissement nouvelle classe JDF II	9 675.00	9 675.00	9 675.00
35.331.0	Amortissement crédit étude salle de gym	4 000.00	4 000.00	4 000.00
35.331.1	Amortissement transformation stand de tir	6 000.00	8 250.00	8 250.00
35.331.2	Amortissement réfection fontaines	4 900.00	4 900.00	4 944.10
35.331.3	Amortissement aménagement classe	7 600.00	7 600.00	7 600.00
35.331.4	Amortissement salle polyvalente	117 000.00	117 000.00	117 000.00
35.331.5	Amortissement crédit étude collège	5 000.00	5 000.00	5 000.00
35.331.6	Amortissement cuisine UAPE	18 000.00	18 000.00	18 000.00
43.331.4	Amortissement îlot et trottoir Cézille		4 200.00	4 200.00



BASSINS

43.331.5	Amortissement réfection chemin Bataille		6 350.00	6 350.00
43.331.6	Amortissement réfection ch. Chaney-Dessous		6 500.00	6 500.00
43.331.7	Amortissement tapis rue du Pelaz	3 250.00	3 250.00	3 250.00
43.331.8	Amortissement carrefour de la Croix	3 200.00	3 200.00	3 200.00
43.331.9	Amortissement trottoir rue de la Croix	2 200.00	2 200.00	2 200.00
45.331.2	Amortissement contrôle d'accès déchetterie	2 500.00	2 900.00	2 900.00
46.331.0	Amortissement collecteur Ravière-Cardelay	9 500.00	9 500.00	9 500.00
46.331.1	Amortissement collecteur les Fontaines	3 700.00	3 700.00	3 700.00
46.331.2	Amortissement collecteur route des Montagnes	8 500.00	8 500.00	8 500.00
46.331.3	Amortissement collecteur siaux-sorbiers	4 300.00	4 300.00	4 300.00
46.331.4	Amortissement travaux le Gény	6 350.00	6 350.00	6 350.00
46.331.5	Amortissement PGEE	16 400.00	16 400.00	16 388.89
51.331	Amortissement école	133 370.00	133 370.00	133 370.00
81.331.1	Amortissement station pompage	13 900.00	13 900.00	13 900.00
81.331.2	Amortissement bouclage eau Raulan-Burtigny		5 000.00	5 000.00
81.331.3	Amortissement route des Montagnes	8 500.00	8 500.00	8 500.00
81.331.4	Amortissement véhicule		3 720.00	0.00
81.331.5	Amortissement Siaux-Sorbiers	4 300.00	4 300.00	4 300.00
81.331.6	Amortissement réfection réservoir des Siaux	8 300.00	8 300.00	8 300.00
81.331.7	Amortissement conduite Plattets - Trappe	13 200.00	13 200.00	13 200.00
81.331.8	Amortissement transfo réservoir Plattets	12 000.00	12 000.00	12 000.00
81.331.9	Amortissement Bassins - La Cézille	56 000.00	56 000.00	56 210.75
82.331	Amortissements Cézille-Bassins	2 000.00	2 000.00	2 000.00
		528 045.00	556 465.00	552 988.74

Marge d'autofinancement 2020

Avant les amortissements et attributions obligatoires, les charges représentent CHF 7 004 204.00 et les recettes CHF 7 009 874.00. La marge d'autofinancement prévisionnelle est de CHF 533 715 pour 2020 contre 508 477 CHF en 2019.

Plafond d'endettement

Nous avons rencontré un problème avec les organes bancaires en 2018. Le plafond d'endettement de la commune ne correspond pas à la valeur des emprunts existants. Contrairement à nos intentions, nous ne sommes pas arrivés à proposer un préavis à ce sujet. Il sera donc impératif de corriger ce plafond par un nouveau préavis en 2020.

Chaufferies à bois

Il était de notre responsabilité de respecter la feuille de route établie en 2016 suite aux plaintes faites par l'organe fiduciaire sur dénonciation d'un élu.

Les chaufferies à bois ont constitué un élément du désengagement financier souhaité par une partie de la population. Un préavis a été accepté par le Conseil communal et avec un impact financier pour la commune sur son budget 2020.

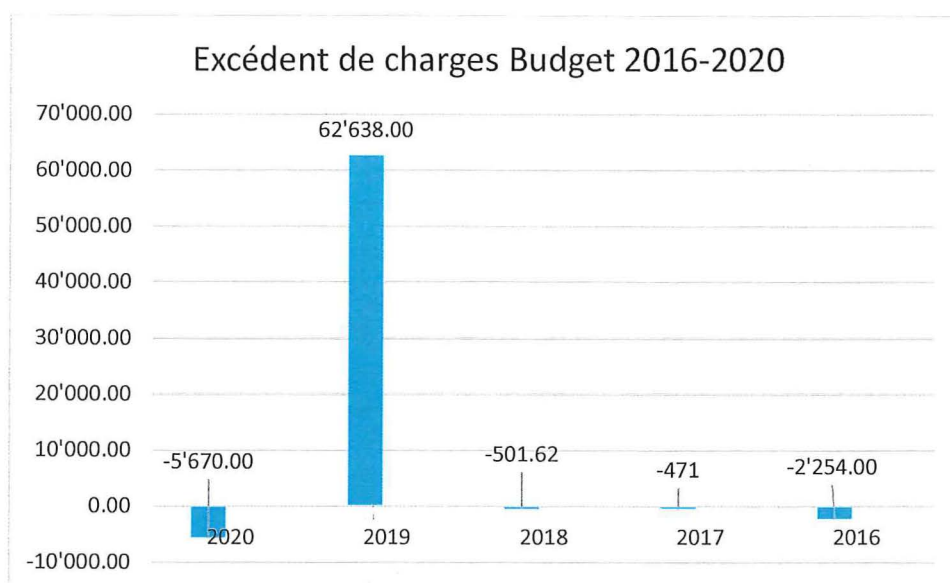
CONCLUSION

Après ces opérations, les charges se chiffrent à CHF 7 004 204.00 et les recettes se chiffrent à CHF 7 009 874.00. Le résultat final se traduit par un excédent de produits de CHF **5 670.00**.



BASSINS

Le graphique ci-dessous indique l'évolution des excédents de charges des budgets depuis 2014 jusqu'en 2019.



Nous avons établi un budget presque équilibré pour l'année 2020, avec une marge d'autofinancement prévisionnelle intéressante de CHF 533 715.

Les investissements conséquents sont expliqués par des préavis extra-budgétaires. Si cela devait être le cas, nous devrions recourir obligatoirement à l'emprunt. Nous sommes toujours très attentifs à la progression des charges dites non maîtrisables, par exemple la facture sociale ou la péréquation.

Fiscalité des entreprises

Des inconnues demeurent quant à l'évolution du paquet fiscal des entreprises RFFA.

AVASAD

La seule certitude est liée aux frais de l'AVASAD comme expliqués dans le préavis d'arrêté d'imposition 14/19. La reprise par le Canton des soins à domicile est un poumon d'oxygène pour les communes à faible capacité financière comme la nôtre. Pour mémoire, il faut savoir qu'une commune à forte capacité financière peut allégrement payer 95 CHF par habitant de soins à domicile quand elle dispose de 200 CHF par habitant comme valeur de point d'impôt. Vous comprendrez qu'une commune possédant une valeur de point d'impôt à 40 CHF par habitant doit trouver des ressources sur sa marge sur ses citoyens en augmentant forcément ses impôts communaux.

C'est pourquoi, au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

En fonction des explications données par la Municipalité, il est **demandé au conseil communal** de Bassins

vu le préavis municipal n°18/19 du 28 octobre 2019,

oui les conclusions du rapport de la commission des finances,



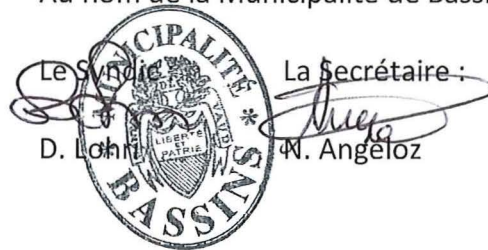
BASSINS

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'adopter le budget ordinaire de la Commune de Bassins pour l'année 2020 dont les totaux se présentent comme suit :

	Titre	Budget 2020	
Rubrique		Charges en CHF	Revenus en CHF
<i>Total</i>		7 004 204.00	7 009 874.00
<i>Excédent</i>		5 670.00	

Au nom de la Municipalité de Bassins



Annexe(s) :

1. Feuille de route transmise à la Préfecture
2. Liste des crédits extrabudgétaires 2020
3. Budget détaillé





Annexe 1

Feuille de route partielle

Madame le Préfet,
Préfecture du district de Nyon
Rue Juste Olivier 8
C.P. 1332
1260 Nyon

Bassins, le 29 juin 2016

Madame le Préfet,
Suite à votre courrier du 31 mars 2016, la Municipalité vous fait part des actions prises et des actions à prendre dans le but de régulariser la situation financière de la commune de Bassins.

.....

Taxes eaux usées - eaux claires

Le règlement doit être modifié selon la loi et les micropolluants.

FAJE

Le dossier de la FAJE est toujours sans réponse.

Nous partons du principe que la subvention n'est pas accordée.

Nous avons recalculé les prix des places d'accueil. Le site de la commune contient les calculateurs de coûts parascolaires remis à jour.

De plus, à ce jour, nous ne possédons aucune vision des occupations de salles scolaires pour la rentrée 2016-2017. Cette situation provoque une absence d'inscription à nos structures d'accueil. Il y a une impossibilité de quantifier le nombre d'éducateurs reconnus ou d'auxiliaires à prévoir pour la rentrée. Nous imaginons une baisse des effectifs 1-4P. il est donc impératif de rompre les contrats de travail :

- d'une assistante socio-éducative au 31 juillet 2016
- de la directrice du RAB en diminution de son temps de travail et de sa fonction au 31 août 2016
- de 2 accueillantes en milieu familial au 31 juillet 2016.

...

Nous nous organiserons à la rentrée pour offrir une prestation aux parents comme avant mais en allégeant les normes d'encadrement des enfants.

Une directive a été donnée au RAB pour veiller à la bonne pratique en matière financière des absences d'enfants sans certificat maladie mais avec rabais de leur facture.

...

Chauffage réglé

Le dicastère sylvicole aura pour mission de trouver des accords avec les distributeurs d'énergie électrique ou gaz d'offrir le concept ristourne CO₂.

Le but de cette démarche consiste par rapport à notre potentiel de production bois de 2 millions de kWh de toucher cette ristourne. Actuellement nous sommes à une production de 55% de notre capacité.

Un travail de fond et fastidieux est à prévoir et il faut tout l'engagement du municipal en charge de ce dossier pour atteindre l'objectif recherché.

Toutes les solutions doivent être étudiée de la reprise du crédit à de meilleurs taux ou autres actions.

Un règlement doit être proposé aux personnes connectées à notre installation même si le plan partiel d'affectation de la zone à régler ce point. C'est pour toutes les installations en dehors de ce PPA qu'il faut formaliser des contrats.

...

Il s'agit des charges financières liées aux bâtiments scolaires.

Nous vous rappelons les règles de financement de notre groupement scolaire.



Annexe 2

Bassins, le 4 novembre 2019

Liste de crédits extrabudgétaires 2020

1.	Routes communales de la Cézille	160'000 CHF
2.	Réfection des dessertes forestières libération fonds forestier 2 ^{ème} étape	150'000 CHF
3.	Réfection de la cave à fromage	50'000 CHF
4.	Règlement PCi protection civile	À déterminer
5.	Eclairage public	120'000 CHF
6.	Plafond d'endettement	Adapter à la réalité
7.	Parking souterrain de la Couronne	1'000'000 CHF
8.	Ecriture comptable piscine de Bassins SA sans valeur	540'000 CHF
9.	Remboursement taxes déchets spéciales 2014-2015	175'000 CHF
10.	Toiture Mondion	200'000 CHF
11.	Bassine	400'000 CHF
12.	Pralets	200'000 CHF

La Municipalité présente une liste de crédits extrabudgétaires offrant une vision de base des travaux sur la durée de la prochaine législature.

Cette liste constitue une base de réflexion du plan de législature impliquant les différents accords en cours actuellement et les implications de la commune au PNR-JV.

Tous les objets colorés en vert sont en relation avec un mode de financement de la Confédération, du SCB, de la commune et font partie du plan directeur du PNR-JV.

Il est évident que toutes ces rubriques seront présentées au Conseil Communal en temps voulu.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic : 
D. Lohr

La Secrétaire : 
N. Angeloz



